

Ambition et leviers pour une autonomie stratégique de l'Union européenne dans le domaine économique

Déclaration du groupe Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale

Un mois après l'invasion russe en Ukraine, nous commençons les auditions pour l'avis qui nous est présenté aujourd'hui. Durant nos travaux, le contexte géopolitique et les phénomènes climatiques amplifiés, nous ont bousculés, et incités à prendre la mesure de l'enjeu que nous étions en train de traiter.

Face à ces enjeux considérables de transitions, d'adaptations mais aussi de dépendances et de souverainetés qui se dressent devant nous, l'Europe a repris des couleurs, celles des drapeaux de tous nos pays qui ont finalement accepté d'agir de concert sous le bleu étoilé européen.

Si l'Union européenne veut peser dans ce monde multipolaire, où l'ombre d'anciennes et de nouvelles puissances inquiète, elle en a les moyens. L'accès à son marché, si tentant, pourrait être conditionné au respect de ses valeurs. La préconisation 16 qui appuie vivement la création d'un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières est un pas dans ce sens et il en faudra d'autres.

Les circonstances géopolitiques d'élaboration de cet avis dessinent une Europe un peu différente de celle que nous aurions pensée six mois auparavant ; nous y parlons Europe de la puissance, sécurité des approvisionnements, lutte contre toute forme de dumping...

Les valeurs fondamentales de l'Europe sont également au cœur de cet avis, avec la vision d'une autonomie stratégique idéale, préservant son modèle social, entre économie circulaire et économie décarbonée pour- et je cite la préconisation 19 - faire « de l'UE un modèle en matière de développement durable ». Cette autonomie doit être plurielle. Autonomie économique, industrielle mais aussi alimentaire et énergétique, autonomie responsable.

Pour y parvenir il faudra se montrer pragmatique. Avec une métaphore maritime. Parfois pour atteindre son objectif, il faut accepter de tirer des bords, de louvoyer, de ne pas choisir la ligne droite. La commission des affaires européennes et internationales l'a démontré en ajoutant un encadré sur les grands fonds marins, alertant sur les risques d'une exploitation minière des grands fonds au nom de l'autonomie stratégique. Quelques jours plus tard, le Président de la République annonçait, lors de la conférence de l'ONU de Lisbonne, sa volonté d'un cadre légal international interdisant l'exploitation en haute mer. Le CESE sait se montrer en avance.

Notre groupe salue le travail engagé par la commission, par les deux rapporteurs et par l'équipe interne. Face à des défis éminemment complexes, politiques et techniques, les rapporteurs ont su trouver des compromis.

Plus que jamais, ce projet quasi utopique volontariste d'autonomie stratégique de l'UE, nous invite à renouer avec nos valeurs fondamentales.